



PROVINCE DE QUÉBEC  
MCR LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**ADOPTION DU BUDGET 2023**  
**ET**  
**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, conformément à l'article 956 du Code municipal :

**QU'**une séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget 2023 et du Programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 aura lieu au 351 rue Turgeon, le 19 décembre 2022 à 18h00.

Les citoyens pourront assister à la séance en personne. Vous pourrez également consulter l'enregistrement de la séance qui sera disponible le 20 décembre 2022 sur notre site internet.

**AVIS** est également donné que les délibérations du Conseil et la période de questions pour les contribuables, lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2023 et sur les immobilisations 2023-2024-2025.

DONNÉ à Hébertville ce 7<sup>ème</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.

  
Sylvain Lemay  
Directeur général et  
greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 7 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7<sup>ème</sup> jour du mois de décembre de l'an 2022.

  
Sylvain Lemay  
Directeur général et  
greffier-trésorier